

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Eveil 1.2			
Code	PEIM1B12PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Braine-le-Comte</b>  <b>Raphaël VANTOMME</b> (raphael.vantomme@helha.be)            Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)            Aurélie DE HERTOIGH (aurelie.de.hertogh@helha.be)</p> <p><b>HELHa Campus Mons</b>  <b>Véronique HORVATH</b> (horvathv@helha.be)            Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be)            Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be)</p> <p><b>HELHa Gosselies</b>  <b>Cécile DUPONT</b> (cecile.dupont@helha.be)            Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)</p> <p><b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b>  <b>Laurie DOYE</b> (laurie.doye@helha.be)            Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be)            Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

#### Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique

- spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B12PPA	Formation scientifique 2	15 h / 1 C
PEIM1B12PPB	Formation historique 2	15 h / 1 C
PEIM1B12PPC	Formation géographique 2	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B12PPA	Formation scientifique 2	10
PEIM1B12PPB	Formation historique 2	10
PEIM1B12PPC	Formation géographique 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique 2			
Code	6_PEIM1B12PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laure MOULIN ( <a href="mailto:laure.moulin@helha.be">laure.moulin@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de formation scientifique comprend 75H réparties sur 3 années. Le programme général de ces 75 heures vise à parcourir l'ensemble des savoirs et savoir-faire que les futurs instituteurs primaires vont devoir maîtriser pour pouvoir, par la suite, les enseigner.

Les savoirs (les êtres vivants - l'énergie - la matière - l'air, l'eau, le sol - ...) et savoir-faire travaillés en classe sont essentiellement ceux décrits dans les socles de compétences du ministère de la communauté française. ([http://www.enseignement.be/download.php?do\\_id=1654...](http://www.enseignement.be/download.php?do_id=1654...))

Aucun prérequis particulier n'est nécessaire, mais avoir eu quelques notions de sciences dans le secondaire facilite la compréhension.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les thèmes abordés au bloc 1 sont : la démarche d'investigation, la matière, l'air, l'eau, les organes des sens.

#### Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux - Approche interactive - observations - documents à analyser.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et lors de séances de remédiation à la demande de l'étudiant.

#### Sources et références

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours distribuées aux élèves. Powerpoints utilisés au cours sur ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Un examen écrit est prévu lors de la session d'examen du Q2. Celui-ci compte pour 80% de la note finale. Un travail sera également demandé. Les consignes de ce dernier seront données en cours. Le travail vaut pour 20% de la note finale. En cas d'échec, un examen écrit est organisé lors de la session d'examens du Q3.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	20		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique 2			
Code	6_PEIM1B12PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Raphaël VANTOMME</b> ( <a href="mailto:raphael.vantomme@helha.be">raphael.vantomme@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours reprend les grandes lignes de la matière historique proposée dans les programmes de l'enseignement fondamental. Il propose également la découverte des bases de la didactique de l'Histoire.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Cadre notionnel historique  
Bases des propositions didactiques de l'Histoire

#### Démarches d'apprentissage

- Approche par situations-problèmes
- Activités extérieures
- Cours magistraux
- Travaux de groupes

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Epreuve formative durant le quadrimestre

#### Sources et références

Voir syllabus

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Le cours sera évalué sous la forme d'un examen écrit.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique 2			
Code	6_PEIM1B12PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurélie DE HERTOIGH (aurelie.de.hertogh@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours reprend les grandes lignes de la matière géographique proposée dans les programmes de l'enseignement fondamental. Il propose également la découverte des bases de la didactique de la géographie.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Cadre notionnel géographique.  
 Bases des propositions didactiques et méthodologiques de la géographie.  
 Les différents milieux naturels.  
 L'image géographique et le paysage.  
 Les interactions entre l'homme et l'espace/le milieu  
 L'orientation, les cartes et le plan  
 Cosmographie

#### Démarches d'apprentissage

- Approche par situations-problèmes et/ou méthodologique
- Cours magistraux
- Travaux de groupes

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et lors de séances de remédiation à la demande de l'étudiant.

## Sources et références

Ouvrages de référence donnés dans les notes de cours et pour la plupart, consultables à la bibliothèque de la Helha.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de l'étudiant qu'il complètera par les notes dactylographiées et/ou documents distribués aux cours, les documents accessibles sur la plateforme claroline, les lectures et ouvrages de référence présentés au cours et/ou disponibles à la bibliothèque de l'école normale

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Un examen écrit est prévu en juin.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).